

PROGRAMME COMPLET • CORRESPONDANCES ADEF

APS

Agent de prévention et de sécurité

Le programme des 62 heures
de formation en ligne.

Des cours illustrés, des vidéos, des situations professionnelles
et des évaluations pour préparer les connaissances du métier.



27 h

Tronc commun

35 h

Spécifique APS

15 MODULES / 62 SÉQUENCES

Programme détaillé • Correspondances UV • Distance et présentiel

TFP APS ADEF : quelles heures peut-on suivre en ligne, lesquelles faut-il faire en présentiel ?
Retrouvez les durées autorisées, les explications et les conditions en pages 5 à 10.

Les connaissances métier. Une progression accompagnée.

Préparer les décisions professionnelles de l'agent de prévention et de sécurité, à travers un parcours individuel à distance.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- **Comprendre le cadre de la mission**
Identifier les obligations, les limites d'intervention et les règles déontologiques de la sécurité privée.
- **Analyser une situation professionnelle**
Distinguer les faits, apprécier les risques et choisir une réponse proportionnée au contexte.
- **Communiquer de façon utile**
Prévenir les tensions, transmettre une consigne et rendre compte avec précision.
- **Préparer les applications sur le terrain**
Mobiliser les repères liés aux risques, à l'événementiel et au traitement d'une infraction.

PUBLIC VISÉ

Stagiaires engagés dans un parcours de formation aux missions d'agent de prévention et de sécurité, inscrits par un organisme de formation partenaire.

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Le centre vérifie les conditions d'entrée de sa formation APS et le titre ou l'autorisation CNAPS adapté à la situation du stagiaire.

Le stagiaire doit pouvoir comprendre les cours en français, utiliser un navigateur et disposer d'une connexion Internet ainsi que d'un équipement permettant la lecture des vidéos.

Formation à distance asynchrone, avec accès individuel. Le calendrier, l'accompagnement et les compléments en présentiel sont organisés par le centre partenaire.

15 modules.

Un parcours de 62 heures.

Durée de nos cours en ligne, activités et examens blancs compris. Règles ADEF : pages 5 à 10.

TRONC COMMUN		27 h	SPÉCIFIQUE APS		35 h
01	Le cadre de la sécurité privée	4 h	09	Justifier ses décisions	3 h
02	Responsabilité et droit pénal	3 h	10	Prévention et risques industriels	7 h
03	Flagrance et article 73	2 h	11	Sensibilisation au risque électrique	2 h
04	Libertés et données personnelles	1 h	12	Prévenir la menace terroriste	7 h
05	République, égalité et dignité	3 h	13	La main courante numérique	2 h
06	Déontologie au quotidien	4 h	14	Décider face à une infraction	7 h
07	Comprendre et apaiser les conflits	5 h	15	Sécuriser un événement	7 h
08	Consignes et comptes rendus	5 h	Correspondances et conditions ADEF : p. 5-10		
TOTAL DES MODULES					62 h 00

Apprendre, observer, puis décider.

Chaque séquence associe des repères de cours et des situations professionnelles pour comprendre et s'entraîner.



Des illustrations pour comprendre les situations du métier.

62

Séquences pédagogiques
Réparties dans les 15 modules du parcours.

01

Comprendre avec les cours

Explications progressives, vocabulaire métier, tableaux, schémas et repères illustrés.

02

Observer avec les vidéos

Exemples commentés et démonstrations visuelles pour relier les notions à une situation concrète.

03

Choisir dans des cas interactifs

Questions, choix de conduite à tenir et comparaison de situations avec correction expliquée.

04

Vérifier et reprendre

Évaluations dans le cours, examens blancs de module et retour sur les notions à consolider.

Quelles heures peuvent être suivies en e-learning ?

62 h

NOTRE PROGRAMME EN LIGNE

Durée des 15 modules proposés

50 h 30

E-LEARNING POUR LE TFP APS*

Heures possibles en ligne selon l'ADEF

124 h 30

À SUIVRE EN PRÉSENTIEL*

Pour atteindre les 175 h de formation

COMMENT LIRE LES TABLEAUX

Notre module en ligne : la durée du cours proposé sur la plateforme Intégrale Connect.

E-learning autorisé par l'ADEF : le nombre d'heures que l'ADEF permet de suivre en ligne pour ce thème, dans un TFP APS.

Présentiel obligatoire : les heures à suivre avec le centre, même si le stagiaire a déjà étudié ce sujet en ligne.

UN EXEMPLE : LES RISQUES INDUSTRIELS

Notre module en ligne dure 7 h.

L'ADEF autorise 5 h en e-learning et impose 2 h en présentiel pour son module UV 14.

Suivre nos 7 h en ligne ne dispense donc pas des 2 h en présentiel. Le centre organise ces 2 h et choisit les 5 h de cours en ligne correspondant aux objectifs ADEF.

UV = unité de valeur : c'est le nom donné aux modules du programme ADEF.

* Répartition de cette brochure. Deux textes ADEF diffèrent de 30 min : explication p. 8. Examen en présentiel en complément.

Modules 01 à 08 : les règles ADEF.

Comparez la durée de nos cours avec les heures que l'ADEF autorise à suivre en ligne.

Notre module en ligne et sa durée	Module ADEF correspondant	E-learning autorisé par l'ADEF	Concrètement, pour le centre
01 Le cadre de la sécurité privée Notre cours : 4 h	UV 2 • Livre VI du CSI	3 h	1 h de notre cours s'ajoute aux 3 h ADEF.
02 Responsabilité et droit pénal Notre cours : 3 h	UV 2 • Code pénal	4 h	Ajouter 1 h de droit pénal pour atteindre les 4 h demandées.
03 Flagrance et article 73 Notre cours : 2 h	UV 2 • Article 73 du CPP	2 h	Ce thème peut être suivi entièrement en ligne.
04 Libertés et données personnelles Notre cours : 1 h	UV 2 • Libertés publiques et privées	1 h	Ce thème peut être suivi entièrement en ligne.
05 République, égalité et dignité Notre cours : 3 h	UV 2 • Principes républicains	3 h	Ce thème peut être suivi entièrement en ligne.
06 Déontologie au quotidien Notre cours : 4 h	UV 2 • Déontologie	4 h	Ce thème peut être suivi entièrement en ligne.
07 Comprendre et apaiser les conflits Notre cours : 5 h	UV 3 • Gestion des conflits	3 h	Organiser aussi 2 h en présentiel pour cette UV.
08 Consignes et comptes rendus Notre cours : 5 h	UV 4 • Stratégique	3 h	Organiser aussi 2 h en présentiel pour cette UV.
NOS 8 COURS : 27 H EN LIGNE		ADEF : 23 H POSSIBLES EN E-LEARNING	

Attention aux modules 01 et 02 : l'ADEF demande 3 h sur le Livre VI et 4 h de droit pénal. Notre programme prévoit 4 h et 3 h : il faut donc ajouter 1 h de droit pénal. L'heure en plus du module 01 ne la remplace pas.

Modules 09 à 15 : les règles ADEF.

Les deux colonnes d'heures décrivent le module ADEF complet : une partie en ligne, l'autre en présentiel. La durée de notre cours figure sous son titre.

Notre module en ligne et sa durée	Module ADEF correspondant	E-learning autorisé par l'ADEF*	Présentiel obligatoire	Concrètement, pour le centre
09 Justifier ses décisions Notre cours : 3 h	Complément juridique 5 h au total	3 h	2 h	Ajouter le contenu sur la convention collective.
10 Prévention et risques industriels Notre cours : 7 h	UV 14 • Risques industriels 7 h au total	5 h	2 h	Les 2 h en présentiel restent obligatoires.
11 Sensibilisation au risque électrique Notre cours : 2 h	UV 11 • Gestion des risques 11 h au total	2 h	9 h	Les 9 h concernent les autres thèmes de l'UV 11.
12 Prévenir la menace terroriste Notre cours : 7 h	UV 7 • Risques terroristes 13 h au total	6 h 30*	6 h 30*	Choix prudent : voir l'explication p. 8.
13 La main courante numérique Notre cours : 2 h	Complément stratégique 2 h au total	1 h	1 h	Organiser 1 h de pratique en présentiel.
14 Décider face à une infraction Notre cours : 7 h	UV 6 • Appréhension 7 h au total	3 h	4 h	Les 4 h en présentiel restent obligatoires.
15 Sécuriser un événement Notre cours : 7 h	UV 12 • Événementiel 7 h au total	7 h	0 h	Les palpations relèvent d'une autre UV : l'UV 9.
NOS 7 COURS : 35 H EN LIGNE			ADEF : 27 H 30 EN E-LEARNING*	

* Risques terroristes : nous retenons 6 h 30 en ligne par prudence, car deux textes ADEF diffèrent de 30 min. Explication p. 8. Les compléments juridique et stratégique prolongent respectivement les UV 2 et 4.

Construisez votre planning

Chaque encadré précise le cours concerné, les heures en ligne et les heures à faire en présentiel.

NOTRE COURS 08 / ADEF : UV 4

Consignes et comptes rendus

3 h en ligne + 2 h en présentiel

En ligne : 2 h sur les consignes et les comptes rendus ; 1 h pour le rapport circonstancié.

NOTRE COURS 09 / ADEF : complément juridique

Justifier ses décisions

3 h en ligne + 2 h en présentiel

En ligne : 2 h de droit pénal + 1 h de libertés et de convention collective. Ce dernier contenu est à ajouter.

NOTRE COURS 10 / ADEF : UV 14

Prévention et risques industriels

5 h en ligne + 2 h en présentiel

Prévoir les cours sur les risques et la prévention. Les 2 h en présentiel restent obligatoires.

NOTRE COURS 12 / ADEF : UV 7

Prévenir la menace terroriste

6 h 30 en ligne + 6 h 30 en présentiel*

En ligne : menaces, vigilance, détection et blessures. Les gestes et les exercices se font en présentiel.

NOTRE COURS 13 / ADEF : complément stratégique

La main courante numérique

1 h en ligne + 1 h en présentiel

Préparer l'utilisation des outils en ligne, puis travailler leur mise en application en présentiel.

NOTRE COURS 15 / ADEF : UV 12

Sécuriser un événement

7 h en ligne ; aucun présentiel pour cette UV

En ligne : 5 h sur les rassemblements, 1 h sur les acteurs et 1 h sur les accès. Les palpations relèvent de l'UV 9.

* Risques terroristes : pourquoi 6 h 30 en ligne ? Deux publications ADEF donnent des durées différentes : 6 h 30 et 7 h. Cette brochure retient 6 h 30 en ligne ; les 30 min d'alerte aux secours sont prévues en présentiel, en attendant confirmation de l'ADEF.

Les 175 h du TFP APS.

La dernière colonne donne le nom du cours à utiliser sur la plateforme Intégrale Connect.

Module du programme ADEF	Durée totale	En ligne*	En présentiel*	Cours en ligne Intégrale Connect à utiliser pour ce sujet
UV 1 • Secourisme	14 h	0 h	14 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 2 • Environnement juridique	17 h	17 h	0 h	Le cadre de la sécurité privée ; Responsabilité et droit pénal Flagrance et article 73 ; Libertés et données personnelles République, égalité et dignité ; Déontologie au quotidien
UV 3 • Gestion des conflits	5 h	3 h	2 h	Comprendre et apaiser les conflits
UV 4 • Stratégique	5 h	3 h	2 h	Consignes et comptes rendus
Complément juridique	5 h	3 h	2 h	Justifier ses décisions (contenu à compléter, p. 8)
Complément gestion des conflits	9 h	0 h	9 h	Aucun : module à suivre en présentiel
Complément stratégique	2 h	1 h	1 h	La main courante numérique
UV 5 • Prévention des risques d'incendie	7 h	0 h	7 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 6 • Modalités d'appréhension	7 h	3 h	4 h	Décider face à une infraction
UV 7 • Risques terroristes	13 h	6 h 30	6 h 30	Prévenir la menace terroriste
UV 8 • Professionnel	45 h	0 h	45 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 9 • Palpation et inspection des bagages	7 h	0 h	7 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 10 • Surveillance par moyens électroniques	7 h	0 h	7 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 11 • Gestion des risques	11 h	2 h	9 h	Sensibilisation au risque électrique
UV 12 • Événementiel spécifique	7 h	7 h	0 h	Sécuriser un événement
UV 13 • Situations conflictuelles dégradées	7 h	0 h	7 h	Aucun : module à suivre en présentiel
UV 14 • Industriel spécifique	7 h	5 h	2 h	Prévention et risques industriels
TOTAL DE FORMATION	175 h	50 h 30	124 h 30	

* L'ADEF annonce 51 h maximum en ligne. Nous retenons 50 h 30 par prudence (explication p. 8). Les cours juridiques nécessitent les adaptations indiquées p. 6 et 8. L'examen se déroule en présentiel, après les 175 h.

Préparer la session. Conserver les preuves.

À ORGANISER PAR LE CENTRE PARTENAIRE

Déclaration ADEF. Signaler le distanciel à l'enregistrement de la session sur l'intranet, avec la case dédiée. Les examens de certification demeurent en présentiel. [3]

Démarrage et identité. Réunion initiale, accès individuel sécurisé, identité et titre CNAPS enregistrés ; contrôle de la participation effective. [4]

Progression et évaluation. Annoncer les activités et leur durée. Un questionnaire à jour valide chaque module ou fraction et conditionne la suite. [4]

Traçabilité par module. Conserver les connexions horodatées, durées et résultats ; faire signer le suivi par le stagiaire et le responsable du prestataire. [4]

Accompagnement et accès. Prévoir une assistance technique et pédagogique, un moyen d'échange et les adaptations liées au handicap. [4]

Archivage et contrôle. Conserver les preuves 3 ans après la session, en sécurité et accessibles au certificateur/CNAPS ; informer les stagiaires sur leurs données. [4]

RÉFÉRENCES OFFICIELLES CLIQUABLES

[1] Programme TFP APS de la CPNEFP

V3.2, daté du 23/07/2026 ; publié dans la liste publique ADEF le 17/08/2026. Durées par objectif.

[2] ADEF : séquences à distance / en présentiel

Article de synthèse : 50 h 30 identifiées, plafond de 51 h. Écart UV 7 expliqué dans cette brochure.

[3] ADEF : expérimentation du distanciel

Cadre expérimental APS/DSP, déclaration de session et maintien des examens en présentiel.

[4] Grille de contrôle TFP APS

Partie formation à distance, p. 10-11 ; version V7, 09/2025, accessible dans la documentation ADEF.

[5] Textes réglementaires

Arrêté du 1er septembre 2025, annexes II et III.
Arrêté du 23 octobre 2024, article 8.

Vérification documentaire au 14 octobre 2026. Ces correspondances ne constituent pas une validation du support par l'ADEF. Recontrôler les consignes applicables à la session.

MODULE 01 / TRONC COMMUN

Le cadre de la sécurité privée

4 h 00

4 séquences

Objectif : Situer les missions de sécurité privée, identifier les conditions d'exercice et reconnaître les limites des pouvoirs de l'agent.

CONTENU DU MODULE

- 01 Connaître les limites de sa mission
Livre VI du Code de la sécurité intérieure, sécurité et sûreté, périmètre de mission et distinction avec les pouvoirs de police.
- 02 Vérifier le droit d'exercer
Rôle du CNAPS, aptitude et moralité, autorisation préalable, carte professionnelle, vérification des titres et téléservices.
- 03 Distinguer entreprise et service interne
Organisation de l'employeur, autorisations, principe d'exclusivité et répartition des responsabilités entre prestataire, client et service interne.
- 04 Être reconnu comme agent de sécurité
Tenue, identification, insignes, neutralité, règles relatives aux armes et prévention de la confusion avec un service public.

REPÈRES CLÉS

Mission autorisée • Droit d'exercer • Exclusivité • Tenue et identification • Limites des prérogatives

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un client demande à l'agent de suivre un ancien salarié hors du site. Le stagiaire repère la limite de mission et choisit le relais adapté.

UV 2 • LIVRE VI DU CSI

Autorisé en e-learning par l'ADEF : 3 h.
Notre module dure 4 h : 1 h de cours en complément.

MODULE 02 / TRONC COMMUN

Responsabilité et droit pénal

3 h 00

3 séquences

Objectif : Comprendre les responsabilités de l'agent et apprécier une situation au regard de la légitime défense, de la nécessité et de l'assistance.

CONTENU DU MODULE

- 01 Comprendre les responsabilités
Responsabilités pénale, civile et disciplinaire ; juridictions ; atteintes aux personnes, aux biens et aux systèmes informatiques ; usurpation de fonctions.
- 02 Comprendre la légitime défense
Conditions de la légitime défense, actualité de l'attaque, nécessité et proportionnalité de la réponse ; distinction entre défense et vengeance.
- 03 Aider sans créer un autre danger
État de nécessité, non-assistance à personne en danger, prévention d'une infraction, protection et alerte dans les limites de ses compétences.

REPÈRES CLÉS

Responsabilité • Faits justificatifs • Liberté d'aller et venir • Intégrité physique • Assistance et alerte

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Après une altercation, le danger a cessé. Le stagiaire distingue une réaction de défense d'une action qui n'est plus justifiée.

UV 2 • DROIT PÉNAL

L'ADEF prévoit 4 h de droit pénal, possibles en e-learning. Notre module dure 3 h : ajouter 1 h.

MODULE 03 / TRONC COMMUN

Flagrance et article 73

2 h 00

2 séquences

Objectif : Identifier les conditions d'application de l'article 73 du Code de procédure pénale et organiser un relais rapide aux forces de l'ordre.

CONTENU DU MODULE

- 01 Partir des faits avant l'article 73
Faits directement observés, flagrance, crime ou délit puni d'emprisonnement ;
différence entre suspicion, signalement et constat.
- 02 Passer rapidement le relais à la police
Faculté d'appréhension, nécessité et limites des moyens employés, respect de la
personne, alerte et présentation à l'officier de police judiciaire.

REPÈRES CLÉS

Faits établis • Flagrance • Conditions cumulatives • Intervention mesurée • Relais à l'OPJ

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Une alarme retentit mais aucun vol n'a été observé. Le stagiaire analyse les faits disponibles avant de décider de la conduite à tenir.

UV 2 • ARTICLE 73

ADEF : 2 h à distance pour cette séquence juridique. Les applications de l'UV 6 sont distinctes.

MODULE 04 / TRONC COMMUN

Libertés et données personnelles

1 h 00

1 séquence

Objectif : Respecter les libertés publiques et privées, protéger les informations personnelles et limiter leur utilisation aux besoins de la mission.

CONTENU DU MODULE

- 01 Protéger les informations personnelles
Vie privée, droit de propriété, liberté d'aller et venir, juridictions civiles, rôle de la CNIL et principes de protection des données.
- Collecter à bon escient
Identifier les informations nécessaires à la mission et éviter les données sans utilité.
 - Limiter l'accès et la diffusion
Reconnaître les destinataires habilités, protéger les images et refuser les transmissions informelles.
 - Conserver et tracer
Appliquer les règles de conservation, de confidentialité et de traçabilité prévues pour le site.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un tiers réclame des images de vidéosurveillance. Le stagiaire vérifie sa qualité et applique la procédure de transmission autorisée.

UV 2 • LIBERTÉS PUBLIQUES ET PRIVÉES

ADEF : 1 h à distance. Couvrir l'ensemble des objectifs : vie privée, fouille, CNIL et propriété.

MODULE 05 / TRONC COMMUN

République, égalité et dignité

3 h 00

3 séquences

Objectif : Relier les principes de la République aux situations d'accueil, au respect des personnes et à l'application des règles professionnelles.

CONTENU DU MODULE

- 01 Accueillir chacun avec le même respect
Liberté, égalité, fraternité, dignité humaine, prévention de la violence et non-discrimination dans les décisions d'accueil et d'accès.
- 02 Respecter les convictions de chacun
Laïcité, neutralité et liberté de conscience ; distinction entre les convictions d'une personne et les règles applicables à la mission.
- 03 Comprendre le rôle de la loi
État de droit, ordre public, symboles de la République, respect des institutions et place de la loi dans la décision professionnelle.

REPÈRES CLÉS

Égalité de traitement • Dignité • Non-discrimination • Liberté de conscience • État de droit

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Deux visiteurs dans une situation comparable reçoivent un traitement différent. Le stagiaire identifie un critère objectif et une réponse équitable.

UV 2 • PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE

ADEF : 3 h à distance. Cette durée appartient aux 17 h du socle juridique.

MODULE 06 / TRONC COMMUN

Déontologie au quotidien

4 h 00

4 séquences

Objectif : Adopter une conduite professionnelle intègre, préserver la confidentialité et réagir de manière appropriée aux demandes contraires aux règles.

CONTENU DU MODULE

- 01 Refuser les passe-droits
Intégrité, cadeaux, avantages, favoritisme et conflits d'intérêts ; application constante des règles d'accès et de la consigne.
- 02 Garder les informations au bon endroit
Secret professionnel, discrétion, informations du client, échanges entre collègues et utilisation des réseaux sociaux.
- 03 Coopérer lors d'un contrôle
Accueil des autorités de contrôle, présentation des documents utiles, coopération et comportement professionnel.
- 04 Réagir à une consigne interdite
Ordres illicites, loyauté, remontée hiérarchique, sous-traitance, travail dissimulé, marchandage, prêt de main-d'œuvre et sanctions.

REPÈRES CLÉS

Intégrité • Confidentialité • Loyauté • Contrôles • Refus d'une consigne illicite

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Une personne propose un avantage en échange d'un accès non autorisé. Le stagiaire choisit une réponse professionnelle et la transmission utile.

UV 2 • DÉONTOLOGIE

ADEF : 4 h à distance. Cette séquence appartient au socle juridique.

MODULE 07 / TRONC COMMUN

Comprendre et apaiser les conflits

5 h 00

5 séquences

Objectif : Analyser les mécanismes d'un conflit et choisir une communication qui favorise l'apaisement tout en préservant la sécurité.

CONTENU DU MODULE

- 01 Repérer les premiers signes de tension
Origines, types, motivations et étapes d'un conflit ; signaux d'escalade et facteurs liés à l'environnement.
- 02 Écouter et reformuler simplement
Écoute active, questions utiles, reformulation et vérification de la demande ; distinction entre émotion et faits.
- 03 Adapter sa posture et sa distance
Communication non verbale, regard, gestuelle, positionnement et distance ; maintien d'une possibilité de retrait.
- 04 Répondre aux insultes sans aggraver le conflit
Gestion des émotions, techniques verbales, formulation des limites, intervention par étapes et demande de renfort.
- 05 Terminer le conflit et transmettre l'essentiel
Sortie de conflit, conséquences, compte rendu factuel et retour d'expérience pour prévenir une nouvelle tension.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un visiteur conteste un refus d'accès et hausse le ton. Le stagiaire sélectionne les mots, la posture et le relais qui permettent d'apaiser l'échange.

UV 3 • GESTION DES CONFLITS

ADEF : 3 h en e-learning + 2 h en présentiel. Le complément de 9 h sur les conflits reste aussi en présentiel.

MODULE 08 / TRONC COMMUN

Consignes et comptes rendus

5 h 00

5 séquences

Objectif : Comprendre, appliquer et transmettre une consigne ; organiser des comptes rendus précis, factuels et utiles à la continuité du service.

CONTENU DU MODULE

- 01 Lire une consigne avant de l'appliquer
Consignes permanentes, particulières et ponctuelles ; version applicable, priorités et conduite à tenir face à une contradiction.
- 02 Faire un compte rendu oral clair
Structure du message, localisation, faits, actions et besoins ; langage précis et confirmation de réception.
- 03 Remettre les faits dans l'ordre
Chronologie, horaires, sources de l'information et distinction entre constat et propos rapportés dans la main courante.
- 04 Décrire un incident avec précision
Rapport circonstancié, description objective, personnes concernées, actions engagées et éléments à vérifier.
- 05 Préparer une relève utile
Informations essentielles au changement d'équipe, incidents non clos, demandes en attente et suivi des actions.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Deux versions d'une consigne circulent au poste. Le stagiaire identifie la version à faire confirmer et les informations à transmettre à la relève.

UV 4 • MODULE STRATÉGIQUE

ADEF : 3 h en e-learning + 2 h en présentiel. En ligne : 2 h de transmission et 1 h de rapport.

MODULE 09 / SPÉCIFIQUE APS

Justifier ses décisions

3 h 00

3 séquences

Objectif : Justifier une décision professionnelle en reliant les faits observés au cadre pénal et au respect des libertés publiques et privées.

CONTENU DU MODULE

- 01 Expliquer une réaction de défense
Reconstitution de la chronologie, danger au moment de l'action, alternatives disponibles, nécessité et proportion de la réponse.
- 02 Choisir une aide adaptée à l'urgence
Assistance, état de nécessité, limites de compétence et articulation entre protection, alerte et intervention adaptée.
- 03 Expliquer les limites d'une demande
Vie privée, propriété, circulation et demandes du donneur d'ordre ; formulation d'une limite juridique et d'une solution compatible.

REPÈRES CLÉS

Faits • Base légale • Nécessité • Proportion • Libertés

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Le donneur d'ordre réclame une mesure qui porte atteinte aux droits d'un visiteur. Le stagiaire explique la limite et propose un relais approprié.

COMPLÉMENT JURIDIQUE • THÈME UV 2

ADEF : 3 h en e-learning + 2 h en présentiel. La partie sur la convention collective est à compléter.

MODULE 10 / SPÉCIFIQUE APS

Prévention et risques industriels

7 h 00

7 séquences

Objectif : Identifier les risques professionnels et industriels, comprendre les documents de prévention et adapter la mission aux contraintes du site.

CONTENU DU MODULE

- 01 Distinguer un danger et un risque
Danger, exposition, dommage et risque ; analyse d'une situation de travail et signalement d'une anomalie.
- 02 Comprendre le document d'évaluation des risques
Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), obligations de l'employeur et des salariés, principes de prévention.
- 03 Comprendre les risques liés à plusieurs entreprises
Coactivité, entreprises extérieures, plan de prévention et coordination des interventions sur un même site.
- 04 Se repérer sur un site industriel
Installations classées (ICPE), sites Seveso, organisation ORSEC et plans d'intervention ; rôle de l'agent.
- 05 Choisir la bonne protection
Priorité aux protections collectives, choix et limites des équipements de protection individuelle, respect des consignes.
- 06 Lire les informations d'un produit dangereux
Étiquetage, pictogrammes, classification CLP, système général harmonisé et fiche de données de sécurité.
- 07 Respecter une zone à risque d'explosion
Atmosphères explosives (ATEX), accès aux zones, sources d'inflammation et contraintes des équipements et interventions.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Une livraison modifie la circulation près d'un stockage dangereux. Le stagiaire repère les risques, les protections et les informations à faire remonter.

UV 14 • MODULE INDUSTRIEL SPÉCIFIQUE

ADEF : 5 h en e-learning + 2 h en présentiel. Notre module en ligne dure 7 h ; les 2 h en présentiel restent obligatoires.

MODULE 11 / SPÉCIFIQUE APS

Sensibilisation au risque électrique

2 h 00

2 séquences

Objectif : Reconnaître les situations à risque électrique et adopter une conduite de protection et d'alerte adaptée, dans les limites de ses compétences.

CONTENU DU MODULE

- 01 Reconnaître un danger électrique
Effets du courant sur le corps humain, électrisation, facteurs d'accident, installations détériorées et situations dangereuses.
- 02 Éviter une seconde victime électrique
Prévention du suraccident, limites d'intervention, protection de la zone, alerte ; place de la formation et de l'habilitation électrique.

REPÈRES CLÉS

Danger électrique • Effets du courant • Limites d'intervention • Protection • Alerte

Cette sensibilisation au risque électrique ne constitue pas une habilitation électrique.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un équipement endommagé se trouve près d'une personne en difficulté. Le stagiaire choisit les premières mesures pour éviter une seconde victime.

UV 11 • GESTION DES RISQUES

ADEF : 2 h en e-learning pour l'électricité. Les 9 h des autres thèmes de l'UV 11 se font en présentiel.

MODULE 12 / SPÉCIFIQUE APS

Prévenir la menace terroriste

7 h 00

7 séquences

Objectif : Comprendre les menaces, développer une vigilance fondée sur les faits et transmettre des informations utiles sans s'exposer inutilement.

CONTENU DU MODULE

- 01 Comprendre la menace et les modes d'action
Définition, évolution de la menace, grandes familles de modes d'action ; distinction entre observation et qualification par les autorités.
- 02 Reconnaître les familles de matériels sans s'exposer
Repères visuels sur les familles d'armes et d'objets suspects, limites d'identification, protection et signalement.
- 03 Appliquer les mesures Vigipirate du site
Niveaux de vigilance, sites sensibles, consignes actualisées et cohérence des mesures de prévention du site.
- 04 Observer des faits plutôt que des apparences
Comportements observables, prévention des routines, remontée d'informations et retour d'expérience, sans discrimination.
- 05 Transmettre un appel menaçant
Recueil des éléments d'un appel menaçant, restitution fidèle, chronologie, localisation et circuit d'alerte.
- 06 Comprendre les menaces NRBC-E et cyber
Familles de dangers nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosifs ; vigilance et protection des informations numériques.
- 07 Comprendre les blessures et alerter
Notions de blessures par projectiles, hémorragie, pneumothorax et effets d'explosion ; observations et alerte depuis une zone sûre.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un appel menaçant arrive au poste. Le stagiaire relève les informations utiles, distingue faits et hypothèses et prépare la transmission.

UV 7 • RISQUES TERRORISTES

Prévoir 6 h 30 en e-learning + 6 h 30 en présentiel. Les 30 min discutées dans les textes ADEF sont expliquées p. 8.

MODULE 13 / SPÉCIFIQUE APS

La main courante numérique

2 h 00

2 séquences

Objectif : Comprendre l'utilisation des outils numériques de transmission et préserver une trace fiable des événements, y compris lors d'une panne.

CONTENU DU MODULE

- 01 Utiliser une main courante électronique
Fonctions élémentaires d'un ordinateur, accès individuel, saisie d'un événement, horodatage, correction et recherche dans une main courante.
- 02 Continuer le suivi pendant une panne
Traitement de texte, classement, export, destinataires autorisés, procédure de secours et reprise de la traçabilité après un incident technique.

REPÈRES CLÉS

Compte individuel • Saisie • Correction tracée • Recherche • Continuité du suivi

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Le logiciel devient indisponible pendant un incident. Le stagiaire choisit une solution de continuité et organise la reprise sans perdre la chronologie.

COMPLÉMENT STRATÉGIQUE • THÈME UV 4

ADEF : 1 h en e-learning + 1 h en présentiel. Notre module en ligne dure 2 h ; la pratique en présentiel reste à faire.

MODULE 14 / SPÉCIFIQUE APS

Décider face à une infraction

7 h 00

7 séquences

Objectif : Appliquer le raisonnement lié à l'article 73 dans différentes filières de la sécurité et adapter la décision à l'évolution des faits.

CONTENU DU MODULE

- 01 Observer une infraction dans une mission de surveillance
Missions de surveillance et de gardiennage, observations, périmètre et choix du circuit d'alerte.
- 02 Ne pas confondre alarme et preuve de vol
Spécificités de la distribution, indices de vol, alarmes, limites du constat et respect de la personne.
- 03 Connaître son rôle en sécurité incendie
Filière incendie, distinction des missions, polyvalence et continuité des fonctions prioritaires.
- 04 Adapter l'intervention quand la situation change
Nécessité, proportionnalité, évolution du danger, alternatives et réévaluation de la conduite à tenir.
- 05 Préserver les traces sans mener l'enquête
Protection des lieux, préservation des indices, recueil des éléments utiles et limites de la mission de l'agent.
- 06 Remettre des informations claires à la police
Chronologie, faits observés, sources, actions menées et transmission à l'officier de police judiciaire.
- 07 Décider lorsque des informations manquent
Cas interactifs avec incertitudes, comparaison des décisions et adaptation aux informations nouvelles.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Un signal de portique est suivi d'informations contradictoires. Le stagiaire réévalue la situation et choisit une décision fondée sur les faits.

UV 6 • MODALITÉS D'APPRÉHENSION

ADEF : 3 h en e-learning + 4 h en présentiel. Notre module en ligne dure 7 h ; le présentiel reste obligatoire.

MODULE 15 / SPÉCIFIQUE APS

Sécuriser un événement

7 h 00

7 séquences

Objectif : Comprendre le dispositif de sécurité d'un événement, identifier ses acteurs et prévenir les risques liés aux accès, aux flux et à la foule.

CONTENU DU MODULE

- 01 Comprendre l'organisation d'un événement
Cadre légal des rassemblements festifs, sportifs et culturels ; risques, phases de l'événement, missions et responsabilités.
- 02 Vérifier les droits d'accès aux différentes zones
Zones publiques, privatives et restreintes, droits d'accès, accréditations, cheminements et accès des secours.
- 03 Éviter qu'une file bloque la circulation
Débit des contrôles, files, congestion, comptage et transmission d'une difficulté au poste de commandement.
- 04 Observer les signes de pression dans une foule
Pression, densité, mouvements contraints, chutes et signaux d'alerte ; observation et remontée rapide des faits.
- 05 Organiser une mise en sécurité cohérente
Évacuation ou mise à l'abri selon la situation, cohérence des messages, coordination et prise en compte des publics.
- 06 Accueillir les intervenants selon leur rôle
Organisateurs, artistes, presse, prestataires, VIP et services de secours : identification des rôles et des priorités.
- 07 Traiter un billet refusé sans accusation immédiate
Billets, bracelets et lecteurs, suspicion de fraude, contestations, recours au responsable et maintien d'un accueil professionnel.

SITUATIONS ET CORRESPONDANCE ADEF



EXEMPLE DE CAS ÉTUDIÉ

Une file déborde vers une voie de secours. Le stagiaire analyse le risque et prépare une remontée d'information pour une régulation coordonnée.

UV 12 • ÉVÉNEMENTIEL SPÉCIFIQUE

ADEF : 7 h entièrement possibles en e-learning. Les palpations de l'UV 9 sont un autre module, réalisé en présentiel.

Évaluer les acquis. Tracer le temps suivi.

Le temps actif, les activités et les résultats permettent au centre de suivre chaque stagiaire.

DANS LES COURS

Vérifier la compréhension

Questions et exercices corrigés au fil des séquences. Les activités requises et les conditions de progression du module doivent être remplies.

EXAMENS DE MODULE

30 questions par module

Un examen blanc par module, avec correction et seuil de réussite de 75 %. Le temps actif consacré aux questions et au corrigé est compté dans le module.

EXAMEN BLANC FINAL

100 questions transversales

Accessible après la complétion des 15 modules et de leurs durées. Seuil de réussite : 75 %. Son temps actif est enregistré séparément et s'ajoute aux 62 h.

UN SUIVI INDIVIDUEL DOCUMENTÉ

Connexions horodatées, temps actif et résultats par module. La validation exige la durée requise. Le décompte se met en pause après 10 minutes sans activité.

Attestation, relevé de connexions et tableau de suivi accompagnent le dossier individuel.

EXEMPLE DE TEMPS TOTAL ENREGISTRÉ

$$62 \text{ h} + 1 \text{ h } 30 = 63 \text{ h } 30$$

Modules terminés + temps réel du bilan final.

Exemple pour nos 62 h de cours. Toutes ces heures ne sont pas admises en e-learning par l'ADEF. L'examen de certification se fait en présentiel.

Organiser le parcours avec votre centre.

ACCOMPAGNER AVANT, PENDANT ET APRÈS

- Avant l'ouverture des accès
Vérifier l'admission, présenter les objectifs et les modalités lors d'une réunion initiale, définir le calendrier et tester l'accès à la plateforme.
- Pendant la formation
Assurer l'accompagnement pédagogique et technique, communiquer les modalités de contact et suivre les temps, la progression et les difficultés rencontrées.
- À la fin du parcours
Analyser les résultats, organiser les reprises utiles et compléter le dossier avec les relevés, l'attestation et les tableaux de suivi signés.

ACCESSIBILITÉ

Les besoins d'adaptation sont étudiés avec le centre avant l'entrée en formation. Contactez-nous pour préparer les modalités appropriées.

UTILISATION DANS LE TFP APS ADEF

Pour une session TFP APS, établir le déroulé et le suivi selon les pages 5 à 10. Les durées ADEF et les objectifs doivent être respectés, notamment le droit pénal et la CCN.

Les ressources excédentaires restent des compléments pédagogiques. Les heures de présentiel exigées et l'examen de certification doivent être maintenus.

TRAÇABILITÉ ET CONSERVATION

Le centre organise la signature des tableaux de suivi et la conservation pendant 3 ans des données et justificatifs requis pour la formation à distance.

RÉFÉRENCES DU PROGRAMME

ADEF / CPNEFP : programme TFP APS et grille de contrôle.
Arrêtés des 1er septembre 2025 et 23 octobre 2024.
Liens, versions et réserve UV 7 : pages 5 à 10.

Programme établi à partir du parcours APS disponible au 14/10/2026.
Les intitulés de modules reprennent ceux de la plateforme.



CONÇU PAR UN CENTRE, POUR LES CENTRES

Préparez votre prochaine session APS avec nous.

Nous-mêmes centre de formation, nous avons conçu ce parcours à partir des besoins de nos stagiaires et de nos formateurs.

VOTRE CONTACT PARTENAIRES

Clément Vaillant

Intégrale Connect
Président Intégrale Group

Découvrez le parcours et préparons ensemble
son intégration à votre organisation.

LE PARCOURS APS

62 h

15 modules • 62 séquences

27 h de tronc commun

35 h spécifiques APS

Adaptation TFP APS ADEF : p. 5-10

ÉCHANGEONS SUR VOTRE PROJET

04 22 47 07 68

clement@integraleacademy.com

integraleconnect.com